

Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque :

[www.revueithaque.org](http://www.revueithaque.org)



## **Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal**

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : <http://www.revueithaque.org>

Pour citer cet article : **Gordon, J.-L. (2012) « La rêverie comme expérience esthétique et spirituelle chez Jean-Jacques Rousseau », *Ithaque*, 10, p. 5-18.**

URL : <http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque10/Gordon.pdf>

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » :  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr>



# La rêverie comme expérience esthétique et spirituelle chez Jean-Jacques Rousseau

Jimmy Lee Gordon\*

## Résumé

*Le présent article propose une réflexion sur les multiples dimensions du concept de rêverie et sur les conditions entourant l'expérience esthétique telles qu'elles apparaissent dans Les Rêveries du promeneur solitaire. En filigrane, nous tentons également de positionner ce recueil dans la philosophie esthétique du siècle de Lumières. Au fond, la thèse centrale ici est que chez Rousseau la contemplation de la nature devient, dans les bonnes conditions, une expérience esthétique où l'imagination transpose l'esprit dans un état qui s'approche du mysticisme.*

Bien que les premières spéculations sur la nature du Beau remontent à l'Antiquité grecque, l'esthétique comme champ défini de la philosophie n'est apparue en Occident qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, après que de nombreux philosophes se soient interrogés, entre autres, sur les causes des plaisirs suscités par l'art et la nature. Il faut dire que le terrain avait été préparé par Descartes qui, en déplaçant l'axe de la réflexion ontologique vers le sujet, introduisit à son insu un nouveau paradigme esthétique qui mit fin à la conception du Beau comme entité autonome (le Beau en soi), une conception vieille de près de deux mille ans, pour laisser place à un concept du beau relatif au sujet qui se développa tout au long du siècle des Lumières pour culminer avec Kant et sa philosophie critique<sup>1</sup>. En fait, nombreux sont les philosophes de cette époque qui tentèrent d'expliquer de façon universelle et presque anthropologique l'origine des plaisirs esthétiques ; il s'agissait en effet d'une réflexion sérieuse, s'inscrivant dans un programme plus vaste que la simple interrogation sur l'essence du Beau.

---

\* L'auteur est étudiant à la maîtrise en philosophie (Université de Montréal)

<sup>1</sup> Sherringham, M. (1992), *Introduction à la philosophie esthétique*, p. 122-124.

Étonnamment, malgré l'importance grandissante de l'esthétique au XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-Jacques Rousseau, philosophe et écrivain hors pair, mais musicien avant tout, n'y accorda jamais une attention aussi vive qu'à la morale ou la politique. La musique est certes une voie d'accès connue à sa philosophie esthétique – il a écrit sur le sujet de nombreux textes significatifs – mais il reste que la question de son « esthétique<sup>2</sup> » demeure floue, pour la bonne raison qu'il n'en a jamais présenté une vision systématique. Comme l'affirme Catherine Kintzler, il n'y a pas, chez Rousseau, d'idéologie esthétique pouvant être réduite à une série d'arguments déterminés<sup>3</sup>. On trouve plutôt des réflexions sur certains objets précis découlant de l'esthétique : la musique bien sûr, mais aussi le théâtre, l'opéra, la poésie et, ce qui nous intéressera ici, le spectacle de la nature. C'est donc par une analyse de son dernier chef-d'œuvre, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, que nous proposons d'entrer dans les réflexions sur l'esthétique philosophique. On retrouve dans ce recueil personnel, écrit entre 1776 et 1778 et n'ayant jamais été destiné à la publication, une double présence de l'esthétique : d'une part, on ne peut nier que *Les Rêveries* constitue, sur le plan formel, une véritable œuvre d'art, tant la virtuosité de la plume de Rousseau s'y affirme par sa poésie et sa beauté. Mais sa pertinence pour notre réflexion réside surtout en ce qu'il suscite – par son contenu, sa structure et sa singularité – une véritable réflexion sur les effets psychologiques du spectacle de la nature et des plaisirs issus de sa contemplation.

Bref, il s'agira d'abord d'analyser en quoi consiste la rêverie selon Jean-Jacques<sup>4</sup> et en quoi elle peut constituer une expérience esthétique. Et après avoir glissé un mot sur la prédominance du sentiment dans *Les Rêveries*, nous analyserons en détail l'origine du plaisir et des émotions suscités par le spectacle de la nature. Nous serons amenés à voir que l'imagination amène le contemplateur à vivre une expérience qui, en intensité et en profondeur, dépasse largement ce qui peut être vécu au travers des Beaux-Arts.

---

<sup>2</sup> Nous entendons par « esthétique » le champ très large de la pensée qui s'intéresse à l'origine des sensations suscitées par les Beaux-Arts et le spectacle de la nature.

<sup>3</sup> Kintzler, C. (1993), « Introduction », p. 24.

<sup>4</sup> Suivant la tradition, nous emploierons le prénom du penseur, ce qui d'ailleurs s'accorde avec la dimension intime du recueil ici étudié.

## Rêverie première et rêverie seconde

Que sont au juste ces dix *promenades* où il est question de vieilles rêveries et de bonheurs passés ? Des essais, en gros, mais que l'auteur tient à distinguer de ceux de Montaigne, car celui-ci « n'écrivait ses *Essais* que pour les autres<sup>5</sup> » tandis que lui n'écrit ses *Rêveries* que pour lui-même. Elles n'en contiennent pas moins une profondeur philosophique comparable aux *Essais*. À cet égard, Érik Leborgne affirme que, dans les *Rêveries*, « de même que chez Montaigne, la matière personnelle tend à prendre une valeur universelle, l'examen de soi découvrant ainsi les traits fondamentaux de l'humanité<sup>6</sup> ». Ainsi, des expériences sensibles et des rêveries de Jean-Jacques, il sera légitime d'extrapoler certaines réflexions sur l'esthétique et de les ériger à ce statut universel dont Leborgne fait mention.

Mais qu'en est-il de ces rêveries ? En sont-elles vraiment ? La question se pose, puisque l'expérience commune enseigne que la rêverie est un état de délassement de l'esprit qui, d'emblée, ne semble pas très compatible avec l'acte souvent laborieux d'écrire. Peut-on rêvasser en écrivant et, surtout, en écrivant aussi bien que Jean-Jacques ? On peut certes en douter.

Pour éclaircir cette ambiguïté, nous utiliserons la différenciation effectuée par Jean Starobinski entre la rêverie première et la rêverie seconde au sein du recueil<sup>7</sup>. Il y a premièrement les rêveries passées qui furent des instants spontanés et fugaces où, souvent lors d'une promenade ou en herborisant, Jean-Jacques laissa son esprit aller librement dans la direction qui lui plut : ce sont ses rêveries premières qu'il cherche à revivre en les couchant sur papier. Or, cette opération de réminiscence, qu'elle s'effectue lors d'une autre promenade ou bien lors de la rédaction des *Rêveries*, se démarque de la rêverie première par ceci qu'elle est forcée et voire artificielle. D'ailleurs, on sait que, lors de ses promenades, il notait parfois des impressions ou des idées sur des cartes à jouer et que celles-ci servirent de points de départ pour la rédaction de plusieurs *promenades*. Mais il avoue lui-même que la rêverie n'est pas un état

---

<sup>5</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 62.

<sup>6</sup> Leborgne, É. (2006), « Présentation », p. 28.

<sup>7</sup> Starobinski, J. (1971), « Rêverie et transmutation », p. 415-419.

qui se transpose facilement sur papier : « En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombais<sup>8</sup> ». Ainsi, comme nous l'avons suggéré plus haut, la rêverie, cet état de délassement de l'esprit, ne se catalyse pas directement par écrit. On peut donc conclure avec Starobinski en affirmant que dans les *Réveries* « la parole n'[est] pas la rêverie originelle, mais son écho différé<sup>9</sup> ». Il faut donc parler de rêverie seconde pour désigner cet effort de la mémoire extériorisée dans l'écriture.

Or, il apparaît clairement que l'écriture de cet « informe journal » relève d'une entreprise compensatoire dans laquelle la rêverie seconde joue un rôle de palliatif. C'est l'espoir que le bonheur vécu lors de ses premières promenades resurgisse pour dissiper ses malheurs présents qui suscite, chez l'auteur, le besoin d'écrire ses rêveries ; l'espoir que « leur lecture [lui] rappellera la douceur qu'[il] goûte à les écrire, et faisant naître ainsi pour [lui] le temps passé, doublera pour ainsi dire [son] existence<sup>10</sup> ». La rêverie seconde est donc elle-même double : dans l'écriture, d'une part, qui sert de truchement entre un présent malheureux et un passé idéalisé ; et dans la relecture où Jean-Jacques peut librement retomber dans le monde qu'il s'est créé.

Or, puisque Jean-Jacques écrit ses *Réveries* dans l'intention de se réjouir de leur lecture et de se soulager ainsi de ses malheurs, il s'ensuit que le soin et l'application manifestes qu'il a mis dans la musicalité de sa prose, de même que les nombreux élans poétiques qui parsèment le recueil, sont nécessairement le fruit d'un esprit qui cherche à s'éblouir lui-même de la beauté de sa création. Pour reprendre les mots d'Érik Leborgne, Jean-Jacques vit un « fantasme de démiurgie<sup>11</sup> » : à quatre reprises, il s'associe et se compare librement à Dieu<sup>12</sup> et la cinquième promenade s'achève sur une exaltation de l'imagination, ce qui révèle que l'auteur des *Réveries* réinterprète le monde à sa façon, le remodèle par son propre verbe en lui incorporant sa poésie, comme si la beauté de l'écriture allait atténuer la laideur de sa situation. Un plaisir esthétique double,

---

<sup>8</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Réveries du promeneur solitaire*, p. 65.

<sup>9</sup> Starobinski, J. (1971), « Rêverie et transmutation », p. 417.

<sup>10</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Réveries du promeneur solitaire*, p. 62.

<sup>11</sup> Leborgne, É. (2006), « Présensation », p. 48.

<sup>12</sup> Pour plus de détails, *Ibid.*, p. 48.

procuré par une plume qui se console, voilà ce que consciemment ou non Jean-Jacques cherchait à se procurer. En effet, la beauté des phrases se conjugue à la beauté des rêveries pour créer une échappatoire idéale. D'autant plus que cela supporte directement l'entreprise même de la rêverie seconde, à savoir l'évasion dans le moi par la réminiscence du plaisir issu de la rêverie première.

### **L'île de Saint-Pierre et l'herborisation**

Mais avant d'entrer en profondeur dans la rêverie première (que nous appellerons seulement rêverie à partir d'ici, puisqu'il ne sera plus question de la rêverie provoquée par l'écriture, mais de celle provoquée par le spectacle de la nature), il importe de faire quelques remarques sur la période relatée dans la cinquième promenade, car c'est dans celle-ci que le spectacle de la nature occupe la place la plus significative. Il s'agit de l'exil à l'île de Saint-Pierre qui suit la publication de *l'Émile* et du *Contrat social*. Cette époque, rétrospectivement idéalisée, reste pour Jean-Jacques « le temps le plus heureux de [sa] vie<sup>13</sup> ». Il s'ensuit qu'en rédigeant ses *Rêveries*, Jean-Jacques cherche à revivre le « bonheur suffisant, parfait et plein » qu'il vécut en solitaire lors de ses promenades sur les rivages du lac de Biemme. Or, les deux causes principales de ce bonheur sont directement reliées à la rêverie et au spectacle de la nature : d'un côté, la géographie de l'île qui, par ses paysages, ses vues, sa végétation et l'état de réclusion qu'elle engendre, représente un lieu idéal pour les « contemplatifs solitaires » ; et de l'autre côté, la possibilité de jouir du *farniente*, c'est-à-dire de l'oisiveté et de l'absence de contrainte. Au reste, ces deux aspects de la vie sur l'île lui permettent de s'adonner à l'herborisation, activité « d'amusement » qui lui sert de moyen pour entrer en contact avec les beautés de la nature.

En effet, maintes fois réitéré, son intérêt pour le monde végétal semble, de prime abord, venir du simple plaisir que lui procure l'observation des plantes : « Rien n'est plus singulier, écrit-il, que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale [...] »<sup>14</sup>. Le

---

<sup>13</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 110.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 112.

spectacle de la nature est ainsi observé par les yeux de l'herboriste, qui apprécie la nature pour ce qu'elle est, sans y chercher d'autre utilité que celle du divertissement. À cet égard, Jean-Jacques est catégorique : l'intérêt personnel (pharmaceutique, commercial, etc.) rend impossible la juste appréciation des beautés de la nature. Seule « une contemplation pure et désintéressée » peut entraîner les vives émotions qui accompagnent les rêveries du promeneur solitaire. Première leçon d'esthétique : la beauté doit s'apprécier pour ce qu'elle est, sans quoi elle nous échappe. Mais Jean-Jacques va plus loin et affirme qu'en s'oubliant soi-même il arrive à « [se] fondre pour ainsi dire dans le système des êtres, à [s]'identifier avec la nature entière<sup>15</sup> ». Par cette affirmation, on constate que l'observation du spectacle de la nature, outre le plaisir qu'elle procure, possède une forte dimension spirituelle : en faisant fi de sa propre personne, le promeneur s'ouvre à la nature et devient plus réceptif à des beautés qui finissent par l'obnubiler complètement et par créer en lui un sentiment d'immanence (mystique, comme nous le montrerons plus bas).

### **Sensibilité naturelle et prédominance du sentiment**

Nous reviendrons sur la dimension spirituelle de la rêverie, car il est opportun ici de faire une parenthèse sur le concept de sensibilité naturelle et sur la prédominance du sentiment chez Rousseau. Nous venons de voir que celui-ci soutient la nécessité du désintéressement afin de s'enivrer du spectacle de la nature. Il faut cependant préciser que ce genre d'expérience esthétique, pour la nommer ainsi, n'est pas accessible à tout un chacun. Jean-Jacques laisse entendre dans plus d'un passage dans les *Réveries* que, pour jouir des beautés de la nature, le spectateur doit avoir « l'âme sensible ». Bien sûr, aucune description n'est donnée quant à l'archétype d'une telle âme, Jean-Jacques n'ayant aucun besoin de se décrire lui-même. Néanmoins, cette sensibilité naturelle demeure nécessaire pour que la rêverie engendrée par le spectacle puisse « s'emparer de ses sens ». Il est intéressant de remarquer ici que la sensibilité de l'âme est directement liée à la capacité que l'individu a de se laisser bercer par ses sens, ce qui nous incite à croire que l'expérience esthétique telle que décrite ici

---

<sup>15</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Réveries du promeneur solitaire*, p. 139.

repose à la fois sur l'esprit (et non sur la raison, comme nous le verrons plus bas) et sur l'appareil sensoriel. Enfin, mené par sa sensibilité et ses sens, le spectateur en vient qu'à « se perdre avec une délicieuse ivresse dans l'immensité de ce beau système<sup>16</sup> », paroxysme de l'expérience qui, à nouveau, relève de la mystique.

Or, cette sensibilité naturelle sous-tend, chez Jean-Jacques, la capacité de mettre en suspens le mouvement de la pensée. Nouvelle leçon d'esthétique : il faut que la raison se taise pour que le cœur se réjouisse des charmes de la nature. D'ailleurs, Jean-Jacques avoue lui-même que « la rêverie [le] délasse et [l]'amuse » tandis que « la réflexion [le] fatigue et [l]'attriste<sup>17</sup> ». Ainsi présentée, la rêverie apparaît comme un état de liberté opposé à la réflexion, c'est-à-dire comme un état de délassement indissociable du *farniente* et incompatible avec la contrainte de l'activité intellectuelle.

On peut donc conclure cette parenthèse en affirmant que c'est le cœur<sup>18</sup> et non la raison qui mène l'expérience esthétique chez Rousseau, d'autant plus que cette prédominance du sentiment sous-tend la rédaction même des *Rêveries*. En effet, pour reprendre les mots de Leborgne, ce recueil constitue moins « une analyse intellectuelle du moi qu'une illustration du meilleur usage que Jean-Jacques puisse faire de ses sens et de leur action sur son âme<sup>19</sup> ». Ainsi, dans ce recueil, les plaisirs esthétiques provoqués par les objets de la nature sont davantage décrits qu'analysés comme tels, Jean-Jacques n'ayant aucun intérêt à analyser l'origine psychologique de ses émotions, puisque ce serait là justement se priver du plaisir qu'elles lui procuraient.

---

<sup>16</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 135.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>18</sup> On pourrait à juste titre s'interroger sur la différence entre l'esprit, l'âme et le cœur chez Rousseau. Sans vouloir trancher la question, nous pensons que ce sont là trois métaphores qui se recourent, bien qu'elles aient chacune leurs nuances. Le cœur serait le lieu de la sensibilité, l'esprit le véhicule de la conscience et l'âme l'unité transcendante de l'individu. Nous présentons ces distinctions avec une certaine réserve, en sachant bien qu'elles peuvent être contestées, sans pour autant nuire à notre analyse.

<sup>19</sup> Leborgne, É. (2006), « Présentation », p. 45.

## Le spectacle de la nature

Cette parenthèse sur la prédominance du cœur sur la raison nous permet de comprendre en quoi l'herborisation devient, chez lui, une expérience esthétique : c'est une activité où les sens sont mis au service du sentiment, la raison n'ayant que peu d'importance dans l'appréciation du « spectacle de la nature ». Mais qu'en est-il de ce spectacle ? Dans la septième *promenade*, Jean-Jacques affirme que « la terre offre à l'homme dans l'harmonie des trois règnes un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charme, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais<sup>20</sup> ». Cette description donne un peu d'éclaircissement quant aux composantes du spectacle de la nature : l'harmonie désigne le parfait accord entre les règnes végétal, minéral et animal, ce qui affirme d'emblée la beauté du spectacle. Celui-ci est ensuite décrit comme sans pareil pour les yeux, ce qui nous permet d'affirmer qu'il offre un plaisir sensoriel inégalé par les Beaux-Arts. Et si ce spectacle est parfaitement adapté au cœur du spectateur, c'est qu'il ne plaît pas qu'à ses sens : son âme est également émue, ce qui confirme ce que nous disions plus haut sur la connexion nécessaire entre les sens et la sensibilité de l'âme.

D'ailleurs, cette dépendance réciproque du plaisir sensoriel et de la sensibilité naturelle est caractéristique de l'expérience esthétique chez Rousseau : en soi, les sens ne suffisent pas à provoquer l'émotion ; l'âme doit être également sollicitée, c'est-à-dire qu'il faut une « cause morale » aux émotions suscitées par l'art et la nature. Dans *L'essai sur l'origine des langues*, Rousseau explicite cette idée comme suit :

L'homme est modifié par ses sens, personne n'en doute, mais faute de distinguer les modifications, nous en confondons les causes ; nous donnons trop et trop peu d'empire aux sensations ; nous ne voyons pas que souvent elles ne nous affectent point seulement comme sensations, mais comme signes ou images, et que leurs effets moraux ont aussi des causes morales<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Réveries du promeneur solitaire*, p. 135.

<sup>21</sup> Rousseau, J. (1993), *Essai sur l'origine des langues*, p. 105.

Dans l'art, les signes et les images représentent, par imitation, les passions humaines, et c'est ainsi, affirme-t-il plus loin dans *L'essai*, que la peinture – par le dessin – et que la musique – par la mélodie – réussissent à nous émouvoir, c'est-à-dire à provoquer en nous des « effets moraux », l'imitation étant la cause morale de nos émotions. Mais comment la nature en vient-elle à nous émouvoir, étant donné qu'elle n'imité certainement pas les passions humaines ? En d'autres mots, quelles sont les causes morales qui s'adjoignent aux plaisirs sensoriels pour provoquer, devant le spectacle de la nature, ces « ravissements » et ces « extases » qui surpassent, semble-t-il, toute émotion provoquée par les Beaux-Arts ?

Les *Rêveries* n'étant pas un traité philosophique destiné à défendre une thèse sur les causes des émotions provoquées par le spectacle de la nature, répondre à ces questions constitue une entreprise délicate où l'herméneutique peut certainement subir à tort les impressions subjectives. Quoi qu'il en soit, on peut certainement déceler deux grandes causes morales aux émotions suscitées par les beautés des paysages de l'île de Saint-Pierre. Bien qu'indépendantes, ces deux causes se complètent l'une l'autre : il s'agit, d'une part, de l'imagination qui, stimulée par la nature, libère et enivre l'esprit pour lui permettre, d'autre part, d'entrer en contemplation et de vivre un moment d'intense spiritualité. Bref, l'imagination et la contemplation fondent l'expérience de la rêverie au sein de la nature, de même qu'elles lui confèrent ses dimensions esthétique et spirituelle pour autant, bien sûr, que les conditions explicitées plus haut soient remplies, à savoir le désintéressement et la sensibilité naturelle.

### **Le rôle de l'imagination**

Nous avons brièvement mentionné le rôle de support que jouait l'imagination dans l'effort de réminiscence qui constitue l'acte d'écrire les *Rêveries*. En effet, c'est en partie par l'imagination que Jean-Jacques réussit à fuir ses malheurs et à s'isoler dans un monde où la beauté des souvenirs s'allie à celle de l'écriture, la rêverie seconde étant alimentée par la mémoire qui est, en quelque sorte, vivifiée par l'imagination. Mais il en va tout autrement de la rêverie elle-même où

l'imagination occupe le rôle principal, soit d'arracher l'esprit à ses préoccupations matérielles pour l'élever dans des sphères lointaines : c'est du moins ce que laisse entendre Jean-Jacques lorsqu'il affirme que, durant ses rêveries, son « âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent toute autre jouissances<sup>22</sup> ». Remarquons d'abord que l'expérience vécue devant le spectacle de la nature surpasse, en termes de plaisir, toute autre expérience esthétique, et par le fait même toute sensation provoquée par les Beaux-Arts. Notons ensuite la métaphore des ailes qui illustre à la fois le détachement complet de l'âme et la fonction dirigeante attribuée à l'imagination. En outre, cette image de l'âme errante reprend et confirme la dimension libératrice de la rêverie : ce relâchement de l'esprit que Jean-Jacques opposait à la réflexion s'explique ici par la primauté de l'imagination. On constate également une étroite relation entre l'imagination et la sensibilité naturelle évoquée plus haut ; elles sont en effet toutes deux associées à l'âme et nécessaires à la validation des plaisirs sensoriels.

D'autre part, certains passages des *Rêveries* donnent l'impression que l'imagination de Jean-Jacques se fond avec ce qui l'entoure, qu'elle est effectivement engloutie par la nature. Cet extrait est sans doute le plus révélateur :

[...] en me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordaient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilais à mes fictions tous ces aimables objets et me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entourait, je ne pouvais marquer le point de séparation des fictions aux réalités [...]<sup>23</sup>.

L'expérience ici relatée fait état d'un plaisir que la grandeur de la nature à elle seule ne suffit pas à expliquer : enivrée par l'immensité qui l'englobe, l'imagination saisit les beautés de la nature pour les incorporer à l'univers fantasmagorique de la rêverie, plaisir de création qui recoupe le « fantasme de démiurgie » dont nous parlions plus haut à l'égard de l'écriture des *Rêveries*. Le spectacle de la nature prend ainsi

---

<sup>22</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 134.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 118.

les proportions que lui donne l'imagination et, outre son sentiment d'émancipation, l'âme s'émeut de la beauté et de la grandeur de ce qu'elle vit.

En somme, lors de la rêverie provoquée par le spectacle de la nature, l'imagination joue synchroniquement les rôles de guide (la métaphore des ailes), de libératrice (en élevant l'âme loin des préoccupations matérielles) et de créatrice. Outre l'émotion causée par cette profonde libération, l'imagination jouit elle-même du plaisir d'être submergée par la nature. On comprend ainsi pourquoi les plaisirs sensoriels provoqués par le spectacle de la nature entraînent des émotions aussi intenses que celles vécues par Jean-Jacques.

### **La contemplation**

Cependant, l'imagination à elle seule n'arrive pas à expliquer toute l'intensité de cette expérience. C'est que la rêverie, lorsqu'elle est provoquée par le spectacle de la nature, prend une dimension beaucoup plus profonde que celle d'un simple « délassement » de l'imagination. En fait, dès le début de la cinquième promenade, Jean-Jacques intègre une dimension spirituelle à ses descriptions pittoresques en affirmant que l'île de Saint-Pierre constitue un lieu idéal pour « des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit [que celui de la nature]<sup>24</sup> ». Ici, les vocables religieux de « contemplatifs » et de « recueillir » sont très révélateurs du mysticisme qui caractérise l'esprit de Jean-Jacques lorsqu'il se trouve englobé par la nature. En effet, l'enivrement provoqué par l'imagination devant les charmes de la nature porte l'esprit (ou l'âme) dans un état de quiétude où le silence interne se nourrit du chant des oiseaux et de l'harmonie du spectacle.

Qui plus est, à plusieurs reprises dans le recueil et toujours dans le contexte du spectacle de la nature, la rêverie revêt cette forme contemplative, les mots mêmes de « rêverie » et de « contemplation » étant presque interchangeables, comme s'il s'agissait de la même activité. Or, le concept de contemplation

---

<sup>24</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 109.

diffère grandement de celui de rêverie et possède une connotation religieuse qui n'est pas inutile de rappeler ici. En effet, la contemplation est « dans la vie spirituelle, des méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit et du corps avec les choses sensibles<sup>25</sup> ». Un passage vers l'ailleurs, la contemplation religieuse est une pratique mystique. L'homme qui entre dans un tel état en se laissant imprégner de la grandeur divine vit une « communion de l'âme avec Dieu<sup>26</sup> ».

Or, ces précisions sémantiques s'appliquent *mutatis mutandis* à l'expérience vécue par Jean-Jacques au sein de la nature : une véritable communion, certes provoquée par des choses sensibles, à savoir les « charmes de la nature », mais une communion belle et bien spirituelle. Décrivant l'une de ses promenades en nature, il raconte que, parcourant « les réduits les plus riants » pour apprécier « le superbe et ravissant coup d'œil du lac », il finissait par se réfugier dans un « asile caché » et là, le va-et-vient des vagues chassait « de [son] âme toute autre agitation » et « [suffisait] pour [lui] faire sentir avec plaisir [son] existence<sup>27</sup> ». L'ensemble de ce passage, trop long pour être retranscrit ici, donne clairement l'impression que Jean-Jacques se laisse peu à peu envelopper par la nature : les sensations s'accumulent et portent son esprit toujours plus haut dans la « rêverie délicieuse » pour aboutir à cet état de communion où l'âme est en paix et l'existence lui suffit.

À cet état de communion s'ajoute ce que nous appellerons une admiration « physico-téléologique » de la grandeur du spectacle de la nature, qui est clairement explicitée dans cet extrait de la troisième promenade : « La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent<sup>28</sup> ». Ainsi décrite, la contemplation de la nature constitue un rapprochement avec la divinité. Le spectateur devient contemplateur et laisse son âme s'interroger sur la grandeur qui l'entoure. Et la « douce inquiétude » avec laquelle il appréhende la finalité de toute chose se joint au

---

<sup>25</sup> Littré, E. (1863), « Contemplation ».

<sup>26</sup> S.a. (2002), « Contemplation », p. 528.

<sup>27</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 114.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 78.

bonheur de se « livrer au charme de l'admiration reconnaissante pour la main qui [lui] fait jouir de tout cela<sup>29</sup> ». Cette expérience spirituelle, provoquée par les beautés de la nature et amplifiée par l'imagination, occupe nécessairement une place prédominante dans l'explication de l'origine des émotions suscitées par le spectacle de la nature. Aussi, serait-il peut-être plus juste de préciser que leur cause morale se retrouve davantage dans le sentiment de proximité divine que dans la contemplation elle-même.

### Conclusion

Nous pouvons donc conclure cette réflexion en affirmant que la dimension esthétique des *Rêveries du promeneur solitaire* est intimement liée à sa dimension spirituelle. Devant le spectacle de la nature, l'imagination s'exalte et porte la rêverie à s'élaner dans la contemplation ; les charmes de la nature enivrent l'âme du promeneur au point qu'il ressent un contact avec la divinité (l'Être Suprême ? Dieu ? la Nature ? peu importe, au fond). Par ailleurs, la solitude, l'herborisation, la promenade et la rêverie sont toutes des moyens que Jean-Jacques emploie pour vivre une expérience d'abord purement sensorielle, un « enivrement » des sens. Mais, à mesure que l'âme, portée par sa sensibilité (son cœur) et son imagination (son esprit), s'émerveille de la grandeur et de la beauté de la nature et s'élève ainsi dans la contemplation, cette expérience devient réellement spirituelle, voire mystique.

En rédigeant ses *Rêveries*, le malheureux Jean-Jacques espérait sans doute revivre, par la rêverie seconde, cet état de bonheur parfait « où le présent dure toujours sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession<sup>30</sup> », ce bonheur qu'il n'a vécu, nous dit-il, que sur l'île de Saint-Pierre lorsqu'il n'avait d'autre occupation que l'appréciation du spectacle de la nature. Aussi, la rêverie seconde nous donne-t-elle accès à cet état, et l'enseignement qu'elle procure constitue pour le lecteur attentif une source précieuse d'inspiration et de sagesse. Non seulement sommes-nous amenés à nous interroger sur les éléments essentiels à l'expérience

---

<sup>29</sup> Rousseau, J. (2006), *Les Rêveries du promeneur solitaire*, p. 143.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 116.

esthétique, à savoir le désintéressement, l'oubli de soi et la sensibilité naturelle, mais en plus nous en venons à mieux comprendre le rôle que joue l'imagination dans l'appréciation de la nature. À elles seules et par leur prétention à l'universalité, ces considérations placent *Les Réveries du promeneur solitaire* au cœur de la réflexion esthétique du grand siècle des Lumières.

### Bibliographie

- Kintzler, C. (1993), « Introduction », dans Rousseau, J., *Essai sur l'origine des langues*, Paris, Flammarion, p. 5-46.
- Leborgne, É. (2006), « Présentation », dans Rousseau, J., *Les Réveries du promeneur solitaire*, Paris, Flammarion, p. 27-52.
- Littré, É. (1863), « Contemplation », XMLittré, <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?requete=CONTEMPLATION>, consulté le 13 mars 2012.
- Rousseau, J. (2006), *Les Réveries du promeneur solitaire*, Paris, Flammarion.
- Rousseau, J. (1993), *Essai sur l'origine des langues*, Paris, Flammarion.
- S.a. (2002), « Contemplation », dans Rey-Debove, J et A. Rey, *Le Petit Robert*, p. 528.
- Sherringham, M. (1992), *Introduction à la philosophie esthétique*, Paris, Payot, p. 122-124.
- Starobinski, J. (1971), « Rêverie et transmutation », dans *Jean-Jacques Rousseau et la transparence et l'obstacle, suivi de sept essais sur Rousseau*, Saint-Amand, Gallimard, p. 415-429.